

**Session du  
26 mars 2010**



# CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

## COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

Session du 26 mars 2010

### SOMMAIRE

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL .....	2
ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL .....	6
DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE .....	14
ÉLECTION DE LA COMMISSION PERMANENTE .....	16
FORMATION DE LA COMMISSION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR .....	16
<i>ANNEXES – Déclarations de Monsieur René Souchon et de Monsieur Alain Marleix</i>	



# CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

## COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

---

**SESSION DU 26 MARS 2010**

---

*La séance est ouverte à 14 heures 03  
sous la présidence de la Doyenne d'âge, Madame Claudine Lafaye.*

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Je vous invite à prendre place. Conformément à l'article L. 4132-7 du Code général des collectivités territoriales, je déclare ouverte la réunion de plein droit du Conseil régional d'Auvergne.

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, mes chers collègues, après chaque renouvellement de l'Assemblée régionale, il échoit au Doyen d'âge – c'est ainsi que le veut la loi pour toute collectivité dont les représentants sont élus au suffrage universel – de présider la réunion d'installation qui suit le deuxième tour de scrutin.

Je suis désolée, Monsieur Souchon, de vous avoir « grillé » la place à quelques mois près. C'est donc à ce titre de Doyen d'âge qu'il me revient de vous accueillir en cet instant et de vous souhaiter la bienvenue dans cette Assemblée issue des scrutins des 14 et 21 mars 2010.

Je tiens, tout d'abord, à adresser mes félicitations sincères et chaleureuses à tous les élus ou réélus qui composent désormais notre Assemblée, ainsi qu'à remercier celles et ceux qui, pour des raisons diverses, ne siègent plus parmi nous.

Dans le cadre du privilège qui m'est donné aujourd'hui de présider cette séance, je voudrais rappeler le rôle joué par ceux qui ont précédé le Président René Souchon. Je cite Jean Morellon, Maurice Pourchon, Valéry Giscard d'Estaing dont la dimension nationale a porté haut et fort les couleurs de l'Auvergne, et Pierre-Joël Bonté. Tous ces anciens Présidents ont contribué, chacun à leur manière, à faire avancer l'Auvergne.

Je ne vous cache pas que la nouvelle élue que je suis éprouve une certaine fierté à occuper ce fauteuil, même si ce n'est que momentanément, parce que c'est la première fois de son histoire que le Conseil régional d'Auvergne est présidé par une femme. J'espère que, même éphémère, cette présidence sera l'annonce de beaucoup d'autres à venir.

Vous me permettrez également de remercier tous nos concitoyens auvergnats qui se sont déplacés pour voter ces derniers dimanches, accomplissant ainsi l'acte majeur de la vie citoyenne dont se nourrit toute démocratie.

Toutefois, il faut le souligner, près de la moitié de nos compatriotes a boudé les urnes et surtout, parmi eux, 70 % des jeunes de 18 à 24 ans se sont abstenus, alors que le Conseil régional, compétent en matière d'éducation, d'apprentissage, de formation professionnelle, de développement économique, est l'un des premiers partenaires de leur avenir. Ces résultats doivent nous interpeller tous et nous devons en tirer les enseignements. À l'évidence, la collectivité régionale, malgré son rôle important, reste encore mal connue, mal identifiée.

Donner à la Région la notoriété qui devrait être la sienne, voilà un des challenges que nous aurons à relever pendant les quatre ans de notre mandat. Je souhaite, à cet égard, que la réforme territoriale en cours nous y aide et qu'elle contribue à rendre les Régions plus lisibles aux yeux de nos concitoyens, mais ce sera également et surtout par notre action, notre capacité à conduire des projets utiles à l'attractivité et au rayonnement de l'Auvergne, que nous susciterons à nouveau l'intérêt des Auvergnates et des Auvergnats pour notre collectivité.

Mes chers collègues, il est de notre devoir, tous ensemble, de gérer au mieux la Région Auvergne. Nous ne devons agir que pour le bien de ses habitants et renforcer la solidarité entre les territoires auvergnats.

Être toujours d'accord, c'est audacieux, avoir des points de vue différents sur certains dossiers, c'est souhaitable, mais trouver le consensus est à la fois audacieux et souhaitable, car nous devons tous ensemble avoir conscience de représenter toute la population dans ses aspirations et dans sa diversité. Nous allons travailler ensemble pendant quatre ans. Je souhaite que, malgré nos divergences au demeurant bien naturelles, nos travaux soient le fruit de l'écoute et du dialogue, et que nos débats se déroulent dans un climat de respect mutuel.

Pour terminer, je ne retiendrai qu'un seul mot de Diderot : « *L'homme est le terme unique d'où il faut partir et auquel il faut tout ramener* ». Ce fut, mes chers collègues, le sens de mon engagement politique. J'espère que ce sera le sens de notre action commune au service des Auvergnates et des Auvergnats, car nous devons avoir à l'idée que nous servons tous une seule cause, la cause de l'Auvergne.

Je vous remercie de votre attention et je poursuis maintenant le déroulé classique de cette Session.

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Conformément à l'article L. 4133-1 du Code général des collectivités territoriales, l'ordre du jour appelle, sous la présidence du Doyen d'âge, l'élection du Président du Conseil régional d'Auvergne. Je rappelle que cette élection ne donne lieu à aucun débat.

En vertu du même article, le plus jeune des membres du Conseil régional est appelé à faire fonction de Secrétaire pendant cette élection. Il s'agit de Mademoiselle Maïté Ballais que j'invite à prendre place à la tribune.

*Mademoiselle Maïté Ballais rejoint la tribune.*

Je déclare donc le bureau d'âge constitué et j'invite Mademoiselle Maïté Ballais, Secrétaire du bureau d'âge, à bien vouloir procéder à l'appel nominal des membres du Conseil régional élus le 21 mars 2010.

*Mademoiselle Maïté Ballais procède à l'appel des Conseillers régionaux.*

**Sont présents :**

M. Gustave Alirol  
Mme Arlette Arnaud-Landau  
Mme Anna Auboïs  
Mlle Maïté Ballais  
Mme Marie-Michèle Bayle  
M. Michel Bergougnoux  
M. Hamid Berkani  
Mme Fatima Bezli  
M. Frédéric Bonnichon  
M. Christian Bouchardy  
M. Luc Bourduge  
Mme Dominique Bru  
M. Alain Bussièrre  
M. Yves Carroy  
M. André Chapaveire  
M. André Chassigne  
Mme Marie-José Chassin  
Mme Zubeida Coskun  
M. Éric Dubourgoux  
M. Daniel Dugléry  
M. Jean-Michel Guerre  
M. Olivier Harkati  
M. Brice Hortefeux  
Mme Sylvie Lachaize

Mme Claudine Lafaye  
Mme Marie-Claude Leguillon  
M. Marc Maisonneuve  
M. Henri Malavaud  
M. Claude Malhuret  
M. Jean Mallot  
M. Alain Marleix  
M. Alain Mercier  
Mme Yvette Mercier  
M. Jean-Marc Miguet  
Mme Agnès Mollon  
Mme Marie-Agnès Petit  
M. Pierre Pommarel  
Mme Bernadette Rondepierre  
Mme Nicole Rouaire  
M. Lionel Roucan  
Mme Pascale Semet  
Mme Marie-Thérèse Sikora  
M. René Souchon  
Mme Karine Vacant-Pasciuto  
Mme Évelyne Valentin-Vissac  
Mme Isabelle Valentin-Prébet  
Mme Émilie Vallée

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Je constate que le Conseil régional est en nombre pour siéger et délibérer valablement, le quorum requis des deux tiers, soit 32 membres présents, étant atteint.

En conséquence, l'ordre du jour appelle l'élection du Président du Conseil régional d'Auvergne qui est élu pour une durée de quatre ans depuis la loi du 16 février 2010.

Je rappelle qu'aux deux premiers tours du scrutin, l'élection requiert la majorité absolue des membres du Conseil régional, soit 24 membres. Si l'élection n'est pas

acquise aux deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour, et l'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est proclamé élu.

Enfin, conformément à l'article L. 4133-1 alinéa 5 du Code général des collectivités territoriales, nul ne peut être élu s'il n'a préalablement, à chaque tour de scrutin, remis aux membres du Conseil régional, par l'intermédiaire du Doyen d'âge, une déclaration écrite présentant les grandes orientations politiques, économiques et sociales de son action pour la durée de son mandat.

Nous allons donc maintenant procéder à l'élection du Président.

Quels sont les candidats ?

La parole est à Monsieur Mallot.

**M. MALLOT.**- Merci, Madame la Présidente. Je rappellerai d'abord qu'en 2004, Monsieur Bonté a succédé à Monsieur Giscard d'Estaing comme Président de notre Conseil régional. Au décès de Monsieur Bonté, en janvier 2006, son Premier Vice-Président, Monsieur Souchon, a pris le relais pour poursuivre fidèlement l'œuvre entreprise.

Cette année, c'est tout naturellement que Monsieur Souchon, Président sortant, a été choisi pour conduire au premier tour la liste du Parti Socialiste, puis au deuxième tour, la liste de rassemblement avec le Front de Gauche et Europe Écologie. Le résultat du vote de dimanche dernier, avec près de 60 % en faveur de la liste Rassemblement pour l'Auvergne juste et solidaire, a donné à celui qui était à sa tête une incontestable légitimité démocratique. Voilà pourquoi je propose la candidature de Monsieur René Souchon comme Président du Conseil régional d'Auvergne.

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Merci. Y a-t-il une autre candidature ? Monsieur Dugléry.

**M. DUGLÉRY.**- Au nom du groupe Union Pour l'Auvergne, nous présentons la candidature de Monsieur Alain Marleix et nous vous remettons sa déclaration de candidature.

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Merci. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non.

Je vous remercie de bien vouloir, comme il est prévu, déposer vos déclarations. Je demande au service de l'Assemblée de procéder à la duplication des déclarations des candidats et d'en remettre un exemplaire à chaque Conseiller régional.

Pour ce faire, je propose une suspension de séance de dix minutes. Je demanderai impérativement aux Conseillers régionaux de ne pas s'éloigner de la salle d'Assemblée. Merci.

*La séance, suspendue à 14 heures 15, est reprise à 14 heures 26.*

Je crois que vous avez tous eu les déclarations des deux candidats. Je constate que la formalité requise par la loi a été satisfaite. Le scrutin est donc ouvert pour le premier tour.

Nous allons procéder de la manière suivante : chaque membre du Conseil régional viendra, à l'appel de son nom, déposer son bulletin de vote fermé, écrit sur papier blanc, dans l'urne installée devant la tribune. Enveloppes et bulletins se trouvent dans le tiroir de chaque pupitre. Un isoloir est à votre disposition, mais le passage par l'isoloir n'est pas obligatoire.

J'invite Mademoiselle Maïté Ballais, Secrétaire de séance, à bien vouloir procéder à l'appel nominal des membres du Conseil régional.

*Chaque Conseiller régional vote à l'appel de son nom.*

Tout le monde a voté. Je proclame que le scrutin est clos.

*Les bulletins sont remis à Mademoiselle Maïté Ballais, Secrétaire de séance.*

Nous allons procéder au dépouillement du vote en commençant par le comptage des bulletins trouvés dans l'urne.

*Mademoiselle Maïté Ballais effectue le décompte des bulletins.*

**Mlle BALLAIS.**- L'urne contient 47 enveloppes.

*Mademoiselle Maïté Ballais procède au dépouillement des bulletins.*

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Voici les résultats du scrutin :

- Nombre de membres composant le Conseil régional : 47.
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47.
- Bulletins blancs ou nuls : 0.
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24.

Ont obtenu :

- Monsieur Souchon : 33 voix
- Monsieur Marleix : 14 voix.

Monsieur Souchon ayant obtenu la majorité absolue, je le proclame Président du Conseil régional d'Auvergne.

J'aurais bien dit : « J'y suis, j'y reste » mais cela n'est pas mentionné dans le déroulé de la Session ! En conséquence, j'invite Monsieur Souchon à prendre place à la tribune.

*Monsieur le Président René Souchon prend place à la tribune.*

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci Madame.

## ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

**M. LE PRÉSIDENT.**- Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, merci à celles et ceux avec lesquels j'ai conduit la campagne électorale et qui m'ont accordé leur confiance. En tout état de cause, bienvenue ici à tous les nouveaux élus, soit la moitié des membres du Conseil régional. C'est un gros renouvellement. Beaucoup de travail attend les uns les autres et j'espère – sans crainte d'être déçu – un investissement total de chacun.

L'administration régionale sera bien sûr à vos côtés. Je voudrais d'ores et déjà la remercier pour son engagement au service de l'Auvergne, pour sa compétence, pour son dévouement.

Je souhaite aussi rendre hommage à nos 24 collègues dont le mandat s'est achevé, soit parce qu'ils ont souhaité se retirer, soit parce que le suffrage universel ne leur a pas été favorable.

J'ai également, cet après-midi, une pensée émue pour Pierre-Joël Bonté dont je suis le successeur par la volonté du suffrage universel et des 305 815 personnes qui nous ont accordé leur confiance dimanche. Je n'oublierai jamais le compagnonnage avec Pierre-Joël et l'enrichissement moral qu'il m'a apporté.

Au seuil de ce nouveau mandat qui s'ouvre pour une durée inédite dans l'histoire de l'institution régionale – quatre ans – je voudrais interpréter en quelques mots la volonté populaire clairement exprimée, tant au niveau local qu'à l'échelle nationale, à l'occasion du scrutin du 21 mars.

Je le ferai les yeux et le cœur tournés vers l'avenir, l'esprit détaché de l'effervescence encore récente.

Certes – et je m'en suis souvent ému – la campagne électorale n'a pas toujours placé le débat démocratique et la saine confrontation d'idées en préoccupation essentielle, mais je n'ai aucune volonté d'égrener les comptes du passé !

La leçon majeure à tirer de cet évènement qui me vaut aujourd'hui l'honneur d'assumer, dans la continuité de nos institutions et de mon propre mandat, la mission de présider aux destinées de l'institution régionale, est là, évidente.

Dimanche, le corps électoral s'est exprimé et à ce titre, je voudrais remercier les 545 000 Auvergnates et Auvergnats qui ont réaffirmé leur croyance dans l'action politique et la démocratie.

Quelle est son expression ?

Pour sentir pleinement sa signification, permettez-moi d'évoquer une célèbre sentence que Saint-Just fit devant la Convention Nationale en 1793. Vous pourrez

juger de son actualité. Il disait : « *Les malheureux sont les puissants de la Terre. Ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les négligent* ».

Dimanche, beaucoup, parce qu'ils se sentent négligés, ont parlé. Dimanche, le corps électoral a exprimé très clairement un vote de défiance envers un pouvoir coupable de détricoter le cadre de notre vivre ensemble, coupable de négliger le bonheur de tous au profit de quelques-uns. Il a signifié son désaccord à la politique du Gouvernement et les manifestations du 23 mars qui ont suivi montrent bien que le pays légal ne correspond plus vraiment au pays réel.

Dimanche, par le cœur et par la raison, les électeurs ont surtout exprimé un vote d'espérance envers des femmes et des hommes qui n'ont d'autre aspiration que celle de conduire solidairement notre destin commun.

Cette victoire – sans précédent à l'échelle nationale – des forces de gauche et de l'écologie, est celle d'un bilan d'engagements tenus. À tous ceux qui nous ont fait confiance, je veux dire que demain comme hier, nous tiendrons nos promesses quelles que soient les difficultés.

Dimanche, enfin, beaucoup d'autres aussi, trop résignés, se sont tus. Cette « *émeute silencieuse* » comme l'appelait le sociologue Pierre Bourdieu, ce silence terrible est plus déchirant, plus assourdissant que le tonnerre car, déjà, nous sentons qu'à la faveur des promesses non tenues, la sourde colère du peuple nourrit inexorablement « *ce ventre fécond d'où peut sortir la bête immonde* ». Cette sourde colère, cette déception, cette amertume envers un pouvoir qui a trahi.

Ce vote important en faveur de l'extrême droite est une mauvaise nouvelle, une véritable gangrène pour la démocratie. Plus que jamais, la France et l'Auvergne doivent rassembler leurs forces dans la défense et le respect des valeurs de la République.

J'ai répété inlassablement cela pendant deux mois, à chacune de mes réunions publiques, autant dire tous les soirs. C'est sur ce thème que je me suis engagé en politique, fils de cette République démocratique, laïque et sociale, qui m'a tant apporté et qui a permis ma promotion sociale. C'est encore quarante ans plus tard, pour défendre ces valeurs de progrès et de justice, du droit et de la solidarité, pour défendre la personne humaine, sa dignité et lui garantir les conditions de son épanouissement, que je me mets totalement au service de mes concitoyens.

À tous, comme Président de tous les Auvergnats, je veux dire que chaque jour, dans mon action, dans celle de la majorité que je conduirai, l'attachement que nous portons à la République et à l'Auvergne prendra le pas sur la querelle, la vaine polémique, l'intérêt particulier.

À tous, je veux dire qu'aujourd'hui il ne s'agit pas de la victoire d'un camp sur un autre, des bons sur les méchants. Il ne s'agit pas de vaincre, il s'agit de convaincre dans le rassemblement, dans le respect, dans la vérité, dans l'écoute, dans l'action au service de tous, dans l'action au service de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

Ces valeurs, ces « *trois marches du perron suprême* », comme le disait si bien Victor Hugo, transcendées par la laïcité qui les sous-tend et les assemble, il nous appartient de toujours les réaffirmer et, avant tout, de toujours les faire vivre, car il ne suffit pas de les inscrire à l'or fin sur les frontons de nos monuments, il ne suffit pas de les scander pour leur donner corps, il ne suffit pas de leur faire référence et même révérence, sans pour autant ne pas être au clair avec les principes au nom desquels on prétend agir !

Il faut, par notre action politique quotidienne au service de la transformation sociale, par nos justes colères contre la résignation et la désespérance, par nos combats incessants contre un ordre établi fait de déshumanisation, par notre volonté sans faille et sans exclusive de lutter contre toutes les formes de discriminations et d'injustices, par notre envie toujours renouvelée de porter la justice sociale et de faire primer le droit sur la force, par l'enthousiasme qui anime les bâtisseurs d'avenirs, il faut que ces trois mots, liberté, égalité, fraternité, se concrétisent dans le quotidien de nos concitoyens qui sont aujourd'hui trop souvent enclins à penser qu'ils sont les figurants d'une pièce qui se joue ailleurs.

Sans cela, la République, le mouvement qu'elle incarne vers un vivre ensemble fraternel dans un monde toujours plus juste et plus humain, restera une coquille vide et manquera à l'idée qu'elle se fait d'elle-même.

Nous savons tous que cette République ne s'est pas faite en une fois, miraculeusement sortie de quelques gestes héroïques. Nous savons qu'elle s'est bâtie difficilement au prix d'efforts de chaque génération, dans une tension constante entre la résignation à l'ordre des choses et l'aspiration à un mieux être.

Mais parce que, face à la crise économique et financière, face à la résistance aveugle des privilégiés qui ne consentent plus à l'effort commun, face aux blocages d'un système parvenu à son extrême usure – un système où la rente et le nom font des destins alors que l'ascenseur social méritocratique reste en panne –, parce que face à toutes ces injustices, la seule réponse du pouvoir est de demander toujours plus à ceux qui ont de moins en moins, oui, encore une fois, dans la joie et l'espoir de ce vote clairement exprimé dimanche en faveur de la gauche solidaire, j'éprouve en même temps un sentiment mêlé de gravité et de responsabilité pour notre vivre ensemble.

Une responsabilité particulière envers les laissés-pour-compte, les réprouvés, les excommuniés d'un système qui doit s'arrêter de proclamer le credo du « travailler plus pour gagner plus » au profit du « travailler mieux pour vivre mieux » !

J'éprouve une responsabilité particulière pour que les exclus du travail, de la santé, du logement, pour que les exclus de la dignité, du droit, retrouvent espoir et confiance, une responsabilité particulière pour que « *les classes souffrantes deviennent les classes heureuses* » comme le disait Victor Hugo, pour que vive cette magnifique devise qui porte loin l'espérance humaine, qui porte l'universel comme horizon et dont la seule ambition est celle du bonheur des hommes.

Sur le chantier de ces valeurs toujours neuves, pour ces combats de chaque jour, aucun volontaire n'est et ne sera jamais de trop. Dès aujourd'hui, nous voici à pied d'œuvre. La tâche est immense, herculéenne.

Cependant, mes chers collègues, comme le disait Camus, « *il est des moments de l'histoire où l'impossible devient nécessaire* » ! L'impossible, pour l'heure, c'est de mettre un coup d'arrêt à la mort programmée des Régions par asphyxie financière. En effet, mes chers collègues, certains ont beaucoup promis durant les dernières semaines, mais la réalité, c'est que désormais, en application de la première partie de la réforme territoriale, nous avons perdu toute autonomie fiscale ! Il ne nous reste que la taxe sur les cartes grises.

Personne n'augmentera plus ni ne baissera l'impôt puisque nous n'avons plus la liberté de le voter !

Pour le budget 2011, nous devons attendre que le Parlement et l'État décident la recette qui nous sera affectée. Cette contrainte scandaleuse est contraire à l'esprit de la loi fondamentale (la loi constitutionnelle) et surtout elle ne manquera pas de provoquer comme c'est déjà le cas pour de nombreux Conseils généraux, un effet de ciseaux entre d'une part, les dépenses vitales que nous devons faire pour continuer à investir en faveur des citoyens, des territoires, de l'avenir, et d'autre part, nos recettes désormais décidées – je viens de vous l'indiquer – par le Gouvernement et le Parlement en dehors de toute maîtrise de notre Assemblée.

Or, mes chers collègues, si le Gouvernement ne revient pas sur les conditions budgétaires faites à nos Régions, nous devons, comme nous avons commencé à le faire, nous recentrer chaque jour un peu plus sur les domaines de compétences que la loi accorde aux Régions et uniquement sur eux ! Il est donc vain de nous demander comme cela a été fait abondamment la semaine dernière encore, durant toute la campagne électorale, de subventionner un État qui n'assume pas ses responsabilités, de financer par exemple les routes nationales qui sont de sa seule compétence, et ce en sus de ce que nous avons déjà accepté, comme le financement de l'Université, du Plan rail, des études sur le train à grande vitesse, etc.

Aujourd'hui, la Région Auvergne est engagée sur 232 M€ au titre de compétences qui sont celles de l'État. Nous sommes allés au bout de ce que nous pouvions faire dans l'intérêt général, affrontant injustement ensuite les vils procès. Mais aujourd'hui, et c'est aussi une des expressions du scrutin, il faut de la clarté.

Cette clarté, nous la concrétiserons en appliquant notre programme, car il correspond aux attentes de la population, validé à près de 60 % des électeurs. Il sera l'outil de leurs conquêtes, le garant de leurs droits. Nous l'appliquerons au prix de ce recentrage sur nos strictes compétences, car encore une fois, la Région, les Régions, malgré les coups qu'on leur porte, sont aujourd'hui des collectivités utiles et vitales pour le quotidien des Français.

Pour en revenir à la mort programmée du fait régional par asphyxie financière, à travers cette réforme territoriale en cours de discussion au Parlement, je pense qu'une réaction est possible et nécessaire. Je pense que la volonté collective, la

sagesse des élus, peuvent venir à bout de cette recentralisation qui va transformer nos Régions en simples annexes de l'État central.

La France a besoin, pour sortir de la crise, pour bâtir un avenir plus prospère, de Régions fortes, dynamiques, tout comme elle a besoin d'un État impartial et ouvert. Un État qui ne se défausse pas, un État qui ne fasse pas les poches aux collectivités territoriales pour mieux dénoncer ensuite l'endettement et la fiscalité.

La Nation a besoin de dialogue et non de divisions, elle a besoin de rassemblement et non de procès sans fondement. Elle a besoin d'un pacte démocratique ressourcé au travers d'une nouvelle étape, profonde, ambitieuse, généreuse, de la décentralisation. Une étape qui aille dans le sens de l'histoire, dans le sens de celle qui a décorseté l'État en 1982, que j'ai eu le plaisir de voter, et qui a fait fleurir les libertés locales.

Notre pays n'a pas besoin d'une régression démocratique telle qu'elle est prévue. Il n'a pas envie d'une tentation néo-bonapartiste qui nie le fait local et vise à constituer pour un pouvoir malade, un bouclier électoral qui le mette à l'abri de l'expression démocratique, car sachez qu'avec le mode de scrutin uninominal à un tour envisagé pour 2014, la gauche rassemblée aurait perdu les élections qu'elle vient de gagner !

Non, notre pays n'a nul besoin du pouvoir absolu. Il a besoin d'une démocratie apaisée, d'une République du respect et de la liberté.

C'est pourquoi, les Présidents de Régions – tous – demandent au Gouvernement en ce vendredi 26 mars 2010, par une déclaration solennelle que je vous distribuerai plus tard, de renoncer immédiatement au projet de réforme des collectivités locales qu'il tente de faire adopter à marche forcée au Parlement. Cet abandon est nécessaire pour répondre à la volonté commune. Il est nécessaire pour que la France, en sacrifiant ses Régions, ne tourne pas le dos à toutes les évolutions de l'Europe. Quoi qu'il en soit, ici, rien ne nous fera renoncer à tenir nos engagements au service d'une Auvergne plus juste, plus citoyenne, plus écologique.

La révision à mi-parcours de notre Contrat de projets État/Région arrive ; nous allons en rappeler l'urgence au Préfet. Je l'avais déjà fait, je vais la renouveler. Ce sera l'occasion de rappeler que nous devons d'abord financer nos compétences avant de financer celles de l'État.

Comme à l'impossible nul n'est tenu, nous irons, s'il le faut, en plein accord avec l'Association des Régions de France, et donc avec les autres Régions, à la non-poursuite de ce contrat au-delà de la révision de 2010, ou *a minima* à l'abandon de certaines opérations pour lesquelles l'État lui-même n'est pas en mesure de tenir ses engagements contractuels. Je rappelle – ou j'informe – qu'au 15 février 2010, l'État a engagé 26 % des sommes contractualisées en 2007, la Région, 59 %. Chacun l'aura compris : notre volonté, notre détermination à tenir nos engagements, seront totales.

Le rendez-vous auquel nous avons convié les Auvergnates et les Auvergnats est celui d'une région attractive, dynamique, qui protège les citoyens, qui

accompagne les territoires dans leur développement et leurs mutations. Une Région qui donne plus à ceux qui ont moins pour promouvoir un développement durable au service de l'homme. Une Région stratégique et visionnaire qui donne à nos territoires, nos entreprises, nos services, notre ruralité, un nouveau temps d'avance. C'est un rendez-vous qui fera une Auvergne grande, parce qu'elle sera juste.

Assurer l'égalité des chances et surtout donner à notre jeunesse le maximum d'opportunités, l'instruire, la former aux métiers de demain qui lui apporteront la sécurité de l'emploi dans des entreprises plus citoyennes et elles-mêmes modernisées et réorientées vers les secteurs de l'économie durable et verte, servir la création et le dynamisme dans les territoires, agir pour le plus grand nombre, dans les secteurs de la santé, du logement, de l'emploi, de la vie quotidienne, refuser l'exclusion, toujours privilégier le dialogue, voilà le chemin qu'il nous faut prendre.

Dans les 100 prochains jours, ce chemin conduira la Région à se lancer dans des chantiers inédits qui seront précisés par un séminaire de travail de la majorité, le 10 mai.

Notre première décision concernera le lancement des Assises sur l'avenir de la jeunesse auvergnate, afin de mobiliser très largement nos concitoyens autour de cette grande cause régionale. Elles prendront la forme d'une vaste concertation avec les jeunes, les associations, les institutions (Conseils généraux, agglomérations, État) et elles devront déboucher, avant la fin de l'année, sur des mesures très concrètes à inscrire si possible dans le budget 2011.

Dès ce printemps, je proposerai les premières mesures de mise en œuvre du « Pack Jeunes Adultes » qui interviendront dans la Décision modificative n° 1 au mois de juin prochain. Nous en débattons dans les 15 jours au sein de l'exécutif.

Dès ce printemps, nous allons également engager la réflexion sur les nouveaux emplois. Un ou plusieurs forums seront ainsi organisés en association avec tous les milieux économiques et sociaux (entreprises, chambres consulaires, organismes de formation, représentants des salariés). L'objectif est de repérer rapidement tous les nouveaux emplois qui peuvent être créés, non pas par l'action régionale, mais grâce à l'impulsion et au soutien donnés par la Région. Ce gisement identifié, il conviendra d'adapter l'appareil de formation. À ce titre, je rappelle que nous avons décidé en janvier dernier la construction d'un nouveau lycée, dans les quartiers nord de Clermont-Ferrand, pour remplacer le lycée Camille Claudel. Ce nouveau lycée, si l'Éducation Nationale veut bien nous suivre, devra être centré sur les nouveaux métiers, et notamment ceux de l'éco-activité, de façon à faciliter la conversion écologique de l'économie.

Le dispositif sera complété par la création d'un Fonds régional Auvergne Durable. Celui-ci sera appelé à stimuler la création de nouveaux emplois et à accompagner les très petites entreprises dans leur évolution et surtout dans l'innovation. Je souhaite que ce nouveau fonds soit constitué par appel à l'épargne populaire. Je consulterai très rapidement l'appareil bancaire sur ce sujet. L'appel à l'épargne populaire signifie l'émission d'obligations dans le public, la Région offrant une rémunération un peu meilleure que la Caisse d'Épargne et injectant immédiatement ces sommes dans les entreprises.

L'économie sociale et solidaire, le tourisme, devront bien sûr continuer à jouer un rôle majeur pour générer ces nouveaux emplois, et nous soutiendrons – comme nous l'avons fait hier – activement ces secteurs. L'économie sociale et solidaire est très créatrice d'emplois ; le tourisme détient le record des créations d'emplois. Depuis 2005, 500 emplois ont été ainsi créés en Auvergne.

Enfin, parce que comme le disait Thomas Jefferson, « *on ne résout un problème de démocratie que par plus et mieux de démocratie* », parce que cette victoire que nous venons de remporter ne nous exonère pas du message d'inquiétude et de souffrance qui conduit tant de citoyens à se détourner des urnes, nous lancerons également « l'initiative populaire », c'est-à-dire que nous donnons la possibilité aux Auvergnates et aux Auvergnats de nous interpeller directement sur des sujets qui ont recueilli le soutien de 5 % du corps électoral.

Bien sûr, d'autres chantiers seront lancés ou poursuivis dans la continuité de notre action en faveur des transports. Je pense au Transport Express Régional à 1 € par jour pour les déplacements domicile/travail, sous réserve qu'il existe un plan de déplacement d'entreprise. Je pense à la Centrale de Mobilité Régionale en cours d'élaboration, en partenariat avec douze autres autorités organisatrices de transports de la région. Je pense au Billet Unique de Transport.

Tous les chantiers déjà engagés en faveur de l'éducation – et je fais référence notamment à la modernisation des lycées et centres de formation d'apprentis – seront poursuivis au rythme prévu, c'est-à-dire avec un achèvement en 2015. Nous pourrions peut-être même les accélérer.

Il en sera de même en faveur de la mise en œuvre du Très Haut Débit pour Internet, dossier essentiel pour mettre tous nos territoires à égalité des chances, particulièrement les territoires ruraux à faible densité de population.

Je pense aussi à l'environnement avec la création des deux parcs naturels régionaux supplémentaires en cours et à la poursuite du Plan Climat-Énergie qui va nous amener à réduire de 20 % nos dépenses énergétiques, et du Plan Biodiversité qui doit voir rapidement la création d'une réserve naturelle par département.

Je pense encore à notre politique en faveur de la santé et du logement. Je n'oublie pas l'agriculture et la ruralité. L'avenir de la ruralité, nous l'avons placé dans les grands défis du troisième millénaire. Nous devons tous nous interroger très fortement sur ce qui se passe par rapport à cette ruralité dans le cadre européen. C'est à ce titre que je remettrai le 9 avril prochain au Comité des Régions d'Europe – où je représente les Régions de France avec quelques autres – un avis d'initiative sur ce que devrait être la réforme de la politique agricole commune du point de vue des Régions d'Europe. Cet avis devra être soumis à la commission compétente le 3 mai prochain et passera en séance du Comité des Régions, début juin, en amont de la proposition de la Commission européenne sur cette réforme de la politique agricole commune, soit sur l'après 2013.

Mon objectif n'est pas de rappeler, à travers cette liste, tous les engagements de notre programme, mais simplement de donner les premières orientations pour les 100 jours qui viennent.

Dès la rentrée de septembre, nous pourrions préciser le calendrier de nos engagements pour l'année 2011 et pour les trois exercices budgétaires qui suivront.

Tous ces chantiers, nous les engagerons avec le souci de les conduire avec toujours plus d'écoute et de dialogue, de les imaginer au service de toujours plus de justice et de progrès, avec la volonté de les mettre en œuvre parce qu'ils apportent toujours plus de mieux-être et de mieux-vivre.

Le chemin que nous vous proposons est un chemin d'unité et de rassemblement au service d'une nouvelle Auvergne, citoyenne, solidaire, écologique.

Tenir nos engagements, redonner de l'espoir, retrouver la voie de nos valeurs communes, c'est le message que j'adresse à toutes les Auvergnates et à tous les Auvergnats, c'est la voie que je leur propose de prendre pour assurer ensemble la victoire des valeurs républicaines et la victoire de l'Auvergne. Je m'engage sur ce cap.

Je vous remercie.

J'invite les groupes à se constituer et à me remettre une liste signée de chacune et chacun de leurs membres.

Je reçois une liste qui concerne le groupe Socialiste et Républicain, composée de Madame Arlette Arnaud-Landau, Madame Anna Aubeis, Monsieur Hamid Berkani, Madame Dominique Bru, Monsieur Alain Bussière, Monsieur André Chapaveire, Madame Marie-José Chassin, Monsieur Jean-Michel Guerre, Monsieur Olivier Harkati, Madame Marie-Claude Leguillon, Monsieur Marc Maisonneuve, Monsieur Henri Malavaud, Monsieur Jean Mallot, Monsieur Jean-Marc Miguët, Monsieur René Souchon, Madame Karine Vacant-Pasciuto et Madame Émilie Vallée. Le Président du groupe est Monsieur Jean Mallot. Ceci est acté.

Le groupe Front de Gauche est présidé par Monsieur André Chassaigne, son Vice-Président est Monsieur Éric Dubourgnois et sa Secrétaire Madame Zubeida Coskun. Sont membres de ce groupe : Monsieur André Chassaigne, Monsieur Éric Dubourgnois, Madame Zubeida Coskun, Mademoiselle Maïté Ballais, Monsieur Luc Bourdige, Monsieur Yves Carroy, Madame Yvette Mercier, Madame Pascale Semet et Madame Évelyne Valentin-Vissac.

Le groupe Europe Écologie est présidé par Madame Agnès Mollon, son Vice-Président est Monsieur Pierre Pommarel. Sont membres : Monsieur Gustave Alirol, Madame Fatima Bezli, Monsieur Christian Bouchardy, Madame Agnès Mollon, Madame Nicole Rouaire, Monsieur Pierre Pommarel, Monsieur Lionel Roucan.

Le groupe de l'Union Pour l'Auvergne est présidé par Monsieur Daniel Dugléry, son Premier Vice-Président est Monsieur Brice Hortefeux, son Second Vice-Président est Monsieur Alain Marleix, sa Secrétaire, Madame Marie-Thérèse Sikora,

sa Trésorière, Madame Marie-Agnès Petit. Sont membres : Madame Marie-Michèle Bayle, Monsieur Michel Bergougnoux, Monsieur Frédéric Bonnichon, Monsieur Daniel Dugléry, Monsieur Brice Hortefeux, Madame Sylvie Lachaize, Madame Claudine Lafaye, Monsieur Claude Malhuret, Monsieur Alain Marleix, Monsieur Alain Mercier, Madame Marie-Agnès Petit, Madame Bernadette Rondepierre, Madame Marie-Thérèse Sikora, et Madame Isabelle Valentin-Prébet.

Avez-vous des observations sur les groupes ainsi constitués ? Nous en prenons acte.

Lors de la prochaine Session du 9 avril, ces groupes disposeront d'un temps de parole que nous vous communiquerons. Il a été réajusté en fonction du poids de chaque groupe.

## DÉTERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

**M. LE PRÉSIDENT.**- J'appelle maintenant la détermination de la composition de la Commission permanente qui fait référence à deux articles du Code général des collectivités territoriales. L'article L. 4133-4 précise que la Commission permanente est composée du Président du Conseil régional, de quatre à quinze Vice-Présidents, sous réserve que le nombre de ceux-ci ne soit pas supérieur à 30 % de l'effectif du Conseil, et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. L'article L. 4133-5 stipule qu'aussitôt après l'élection du Président et sous sa présidence, le Conseil régional fixe le nombre des Vice-Présidents et des autres membres de la Commission permanente.

En application de ces deux articles du Code général des collectivités territoriales, je vous propose une composition de Commission permanente faite de 14 Vice-Présidents et de 32 autres membres. Autrement dit, je propose que, comme nous l'avons fait précédemment, l'ensemble des Conseillers régionaux siège à la Commission permanente. Cette formule est adoptée par de très nombreuses collectivités, ainsi que dans d'autres instances.

J'appelle donc le Conseil régional à se prononcer sur cette composition. Bien entendu, la proposition du Président peut être amendée. Y a-t-il un amendement à cette proposition ? Monsieur Dugléry.

**M. DUGLÉRY.**- Vous avez parlé d'une Auvergne forte et dynamique. Nous souhaiterions qu'elle soit également réactive, c'est pourquoi nous proposons que le nombre de Vice-Présidents soit limité à six et que celui de la Commission permanente soit limité à 16.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est un amendement oral ?

**M. DUGLÉRY.**- Oui, oral.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Nous allons le mettre aux voix.

Je voudrais préciser, sans polémiquer, qu'avec six Vice-Présidents pour 1 337 000 habitants, nous ne sommes pas présents sur le territoire, ce qui nous vaut le reproche que la Région n'est pas assez connue. S'il y a neuf Vice-Présidents pour 240 000 habitants au Conseil général de Haute-Loire, il peut y en avoir quatorze pour 1 337 000 habitants, et s'il y a huit Vice-Présidents au Conseil général du Cantal pour 140 000 habitants, il peut y en avoir quatorze pour 1 337 000 habitants. Je souhaite pour ma part, non pas des Vice-Présidents fantoches, mais des Vice-Présidents qui travaillent, qui soient présents sur le terrain. C'est ce que nous avons fait et cela a montré son efficacité.

Quant à la totalité des membres du Conseil régional, c'est dans l'intérêt de ceux-ci, puisque la Commission permanente suit la mise en œuvre des décisions prises. Cela permet une bonne information de chacun. Il ne faudrait pas dire que cela coûte cher à la collectivité, puisqu'un Vice-Président par rapport à un membre du Conseil régional représente une dépense supplémentaire de 6 840 € par an ; ce n'est pas ce qui renversera les choses. Une Commission permanente réduite au minima est une économie annuelle de 38 584 €. Voyez que dans le meilleur des cas, nous économiserions moins de 45 000 € en nous privant de moyens d'agir efficacement. Je maintiens donc ma proposition.

Je mets aux voix à main levée l'amendement de Monsieur Ducléry qui demande une Commission permanente réduite et moins de Vice-Présidents.

Cet amendement reçoit 14 avis favorables avec les pouvoirs qu'il faudra me remettre, Monsieur Ducléry.

**M. DUCLÉRY.**- Oui.

**M. LE PRÉSIDENT.**- 33 avis contraires.

*L'amendement du groupe de l'opposition est rejeté : 33 voix contre ; 14 voix pour.*

*La Commission permanente composée de 14 Vice-Présidents et de 32 autres membres est adoptée : vote contre du groupe Union Pour l'Auvergne.*

La Commission permanente sera donc composée de 14 Vice-Présidents et de 32 membres.

Nous sommes soumis à un délai impératif d'une heure pour que chaque Conseiller régional ou groupe de Conseillers régionaux puisse déposer des listes de candidats auprès du Président. Nous suspendons la séance jusqu'à 16 heures 20.

*La séance est suspendue à 15 heures 20, et reprise à 16 heures 20.*

Je vous rappelle que nous devons faire une photo sur le perron, elle sera suivie d'un pot amical.

## ÉLECTION DE LA COMMISSION PERMANENTE

**M. LE PRÉSIDENT.**- J'ai proposé à Monsieur Dugléry, qui l'a accepté, qu'il n'y ait pas de liste alternative. Nous sommes dans le cas prévu par le Ministère de l'Intérieur, d'une seule liste déposée à l'expiration du délai d'une heure. Les différents postes seront immédiatement pourvus dans l'ordre de la liste, sans voter. Les Vice-Présidents sont élus dans l'ordre de présentation de la liste alternativement composée d'hommes et de femmes, en commençant par les postes de Vice-Présidents puis les autres membres, à la seule lecture du Président. Le Ministère de l'Intérieur considère alors que le premier de la liste est le Premier Vice-Président, le deuxième est le deuxième Vice-Président, etc. Il n'y a pas de vote.

Je vous propose la liste des Vice-Présidents de la Commission permanente comme suit :

Monsieur Alain Bussière, Madame Arlette Arnaud-Landau, Monsieur Luc Bourduge, Madame Anna Auboïs, Monsieur Christian Bourchardy, Madame Dominique Bru, Monsieur André Chapaveire, Madame Pascale Semet, Monsieur Jean-Michel Guerre, Madame Nicole Rouaire, Monsieur Lionel Roucan, Madame Marie-José Chassin, Monsieur Hamid Berkani, Madame Yvette Mercier.

Les autres membres sont : Monsieur Gustave Alirol, Mademoiselle Maïté Ballais, Monsieur Yves Carroy, Madame Fatima Bezli, Monsieur André Chassaingne, Madame Zubeida Coskun, Monsieur Éric Dubourgnoix, Madame Marie-Claude Leguillon, Monsieur Olivier Harkati, Madame Agnès Mollon, Monsieur Marc Maisonneuve, Madame Karine Vacant-Pasciuto, Monsieur Henri Malavaud, Madame Évelyne Valentin-Vissac, Monsieur Jean Mallot, Madame Émilie Vallée, Monsieur Jean-Marc Miguet, Madame Marie-Michèle Bayle, Monsieur Pierre Pommarel, Madame Sylvie Lachaize, Monsieur Michel Bergougnoux, Madame Claudine Lafaye, Monsieur Frédéric Bonnichon, Madame Marie-Agnès Petit, Monsieur Daniel Dugléry, Madame Bernadette Rondepierre, Monsieur Brice Hortefeux, Madame Marie-Thérèse Sikora, Monsieur Claude Malhuret, Madame Isabelle Valentin-Prébet, Monsieur Alain Marleix, Monsieur Alain Mercier.

Je félicite les Vice-Présidents et les membres de la Commission permanente.

## FORMATION DE LA COMMISSION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR

**M. LE PRÉSIDENT.**- Il nous reste une formalité, qui est la formation de la Commission du règlement intérieur. Un rapport vous a été distribué. Je propose que cette réunion se tienne le lundi 29 mars à 9 heures 30 en salle 223. L'actuel règlement intérieur sera adressé aux Conseillers régionaux ce soir.

J'appelle la composition de la Commission. Monsieur Mallot.

**M. MALLOT.**- Merci Monsieur le Président. Le groupe Socialiste et Républicain a droit à cinq membres.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est la proportionnelle.

**M. MALLOT.**- Outre le Président du groupe – moi-même – qui y siège de droit et vous-même en tant que Président de notre Assemblée, les cinq noms sont ceux de Madame Anna Auboïs, Monsieur Alain Bussièrè, Monsieur Hamid Berkani, Monsieur Jean-Marc Miguet, Madame Émilie Vallée.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Monsieur Dugléry, vous avez droit à quatre membres.

**M. DUGLÉRY.**- Monsieur Michel Bergougnoux, Monsieur Frédéric Bonnichon, Madame Marie-Thérèse Sikora, Madame Sylvie Lachaize.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Monsieur Chassaigne.

**M. CHASSAIGNE.**- Nous avons droit à deux membres : Madame Yvette Mercier et Mademoiselle Maïté Ballais.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Madame Mollon.

**Mme MOLLON.**- Nos deux membres sont Madame Nicole Rouaire et Madame Fatima Bezli.

**M. LE PRÉSIDENT.**- L'administration me fait savoir que ceci est conforme à la règle de la proportionnelle. Il n'y a pas d'avis contraire ni d'abstention.

La prochaine Session du Conseil régional aura lieu vendredi le 9 avril à 9 heures 30.

Il appartient aux Présidents de groupe de voir quand ils veulent réunir leur groupe, cela reste de votre initiative. Cette séance étant un peu fastidieuse, je souhaite que les assistants des groupes préparent au mieux le travail. Tout se fait à la proportionnelle ; il faut trouver des équilibres parce qu'il n'y a pas de place pour tout le monde partout. Si les assistants ont bien préparé le travail, les Présidents de groupe pourraient se rencontrer avant la Session, cela nous permettrait d'avancer rapidement sur ce sujet en séance plénière, car cela ne doit pas nous mobiliser pendant trop longtemps.

Vous aurez la possibilité d'intervenir lors des déclarations de politique générale liée à la Région. Nous n'avons jamais empêché personne de déborder, mais il vaut mieux se centrer sur la Région si nous voulons être écoutés à l'extérieur.

Je rappelle comment se déroule l'ouverture de la séance. À la suite du discours introductif du Président, nous donnons la parole dans l'ordre aux représentants de l'UPA, puis au groupe Europe Écologie, à celui du Front de Gauche et au groupe Socialiste et Républicain. Je réponds ensuite aux questions.

Les temps de parole sont répartis à la proportionnelle : le groupe Socialiste et Républicain qui a 17 élus dispose de 22 minutes, le groupe UPA dispose de 18 minutes. Vous pouvez intervenir avec un seul orateur ou plusieurs, l'essentiel

étant de s'en tenir au temps imparti ; dans le cas contraire, je vous arrête. Le groupe Front de Gauche dispose de 11 minutes et le groupe Europe Écologie de 9 minutes.

La Conférence des Présidents se réunit un quart d'heure avant la Session. Elle permet de savoir qui intervient.

Vous recevrez bientôt une note relative aux problèmes matériels. L'administration est à votre service directement ou par l'intermédiaire de vos groupes politiques.

Je vous souhaite une bonne fin de soirée et je vous invite à la photo puis au pot.

*La séance est levée à 16 heures 32.*

*Le Président du Conseil régional*

*Signé : René Souchon*

## Déclaration de candidature de René Souchon

Madame la Conseillère régionale,  
Monsieur le Conseiller régional,

Au seuil de ce nouveau mandat, j'ai l'honneur de solliciter votre suffrage pour assumer la mission de Président du Conseil régional d'Auvergne.

Dimanche 21 mars, les auvergnates et les auvergnats ont réaffirmé leur croyance dans l'action politique et ont massivement fait le choix d'une Auvergne plus juste, plus citoyenne et plus écologique.

C'est au nom du projet de la gauche solidaire et unie que je me présente, avec la ferme volonté de répondre, par une politique d'engagements tenus, à ce vote d'espérance en faveur d'une « Nouvelle Auvergne ».

C'est aussi fort d'une confiance renouvelée dans le fait régional et face à la tentation néo-bonapartiste d'un pouvoir malade qui condamne à mort notre démocratie locale et vise avant tout à se constituer un bouclier électoral que je défendrai notre institution. J'en ferai une collectivité offensive pour obtenir l'abandon de la réforme territoriale et la mise en place d'un nouvel acte de la décentralisation qui redonne, au Conseil régional, les moyens de ses missions !

Président de tous les auvergnats, chaque jour, l'attachement que je porte à la République et à l'Auvergne prendra le pas sur la querelle, la vaine polémique et l'intérêt particulier.

Pour les quatre prochaines années, je convie les auvergnates et les auvergnats au rendez-vous de l'Auvergne de demain que je propose de bâtir sur trois piliers : une Région qui place l'humain au centre de ses priorités et protège les citoyens, une collectivité qui accompagne les territoires vers le passage à une éco-Région, une Auvergne qui prépare l'avenir.

1. En priorité, il s'agira d'activer le bouclier régional contre les injustices sociales nées de la politique libérale du Gouvernement :

- en donnant à la jeunesse, notre grande cause régionale, un avenir et les clés de son autonomie, notamment avec le Pack Jeune Adulte, avec la poursuite des investissements dans les Lycées et les CFA, le doublement progressif des effectifs de l'École de la Deuxième Chance, etc..

- en avançant, d'autre part, pour les salariés, vers la sécurité sociale professionnelle avec la mise en place de « Contrats de continuité professionnelle », avec la mise en œuvre de nouvelles formations aux métiers de demain pour les demandeurs d'emplois et ainsi assurer la conversion écologique de l'industrie et des services, avec la création d'un droit à la formation tout au long de la vie via un service public de la formation professionnelle,

- en assurant, enfin, l'épanouissement de tous : mise en place d'un vaste « Plan Handicap », politique soutien de retour à l'emploi des plus fragiles via l'insertion par l'économique, soutien à l'économie sociale et solidaire, clauses sociales et environnementales pour les aides aux entreprises, promotion de l'accès aux droits.

2. Le second point de mon projet sera de mettre la Région au service du développement humain et solidaire :

- en donnant plus à ceux qui ont moins avec la nouvelle génération de Contrats de territoire « Auvergne + », en soutenant la réalisation de logements et en assurant le droit à la santé via des contrats contre les déserts médicaux et le financement de maisons de santé de proximité,
- en bâtissant une politique qui conforte le renouveau démographique via l'accueil d'actifs et notamment l'amplification des résidences d'entrepreneurs à l'échelle du Massif Central,
- en promouvant, partout et pour tous, l'Auvergne du bien-vivre et du mieux-être : relever le défi du temps libéré en s'engageant en faveur d'un haut niveau d'activités culturelles, sportives et associatives ; faire des territoires d'Auvergne les ambassadeurs de l'écologie avec notamment l'éco-conditionnalité des aides ; élargir, enfin, le champ de la démocratie locale avec l'initiative populaire et une gouvernance toujours plus citoyenne.

3. Troisième priorité, faire de l'institution régionale un stratège qui prépare l'avenir :

- en assurant le rayonnement économique et en renforçant la compétitivité des entreprises, notamment avec la démarche « Auvergne Durable » : Forums sur les métiers verts et réseau d'entreprises éco-responsables, Fonds d'Investissement en faveur de l'innovation durable mobilisant l'épargne populaire ; soutien aux éco-activités et notamment l'éco-bâtiment ; tout en conditionnant l'argent public à la création effective d'emplois ;
- en investissant dans les infrastructures du 3<sup>ème</sup> millénaire que sont les Très Haut Débit et l'éco-mobilité, notamment avec un service public de transport ferroviaire conforté et plus attractif : TER à 1€ dans le cadre d'un Plan d'entreprise, une centrale de mobilité qui assure un bon service de transport collectif, au bon endroit et au bon moment, un billet et un abonnement intermodal, et un combat sans relâche pour moderniser le réseau ferré (nouveau plan rail) et faire avancer les dossiers du TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon et Transline.
- enfin, en relevant le défi d'un nouveau pacte social agricole qui serve le développement durable de la ruralité : conférence agricole annuelle, soutien aux démarches de qualité, aux circuits courts et au bio, développement de la consommation locale en relocalisant la production pour sauver l'agriculture de montagne.

Les orientations que je vous ai présentées s'inscrivent dans la volonté de continuer à faire en sorte qu'un euro dépensé en Région, soit un euro utile, et à ce titre je m'engage à stabiliser le coût de nos politiques et de notre dette en faisant des économies partout où ce sera possible, à redéployer les sommes économisées vers nos priorités et à chercher des financements inédits qui garantiront de nouvelles recettes sans augmentation d'impôts puisque nous ne pouvons plus les voter, ni à la hausse, ni à la baisse.

Ces priorités sont ambitieuses et concrètes, elles visent à faire des « *classes souffrantes, les classes heureuses* » (Victor Hugo) et à donner un nouveau temps d'avance à l'Auvergne : en faire une éco-région, citoyenne, humaine et solidaire, soucieuse du bonheur des hommes et des femmes, attractive et dynamique, et avant tout grande parce qu'elle sera juste !

René Souchon



**Déclaration de candidature à la Présidence du Conseil Régional d'Auvergne  
de Monsieur Alain MARLEIX**

Session du Conseil régional d'Auvergne

Vendredi 26 mars 2010

---

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux d'Auvergne,

Chers collègues,

Candidat à la Présidence du Conseil Régional d'Auvergne, je vous présente, en application de la loi, les grandes orientations que je conduirai pendant la durée de la mandature pour le développement de l'Auvergne, de toute l'Auvergne.

Celles-ci reposent sur la nécessité d'accroître notre potentiel économique, l'emploi et le rayonnement de l'Auvergne en dotant notre région des moyens et des équipements indispensables à son avenir. Ce sont les engagements de notre serment Auvergnat.

- **L'emploi grande cause régionale**

Il appartient à notre collectivité de participer solidairement à la sortie de crise et de soutenir les acteurs économiques dans la bataille de l'innovation, de la compétitivité et de l'emploi. Pour cela, il faut **instaurer un climat de confiance** avec l'ensemble des acteurs économiques.

**Nos contrats de compétitivité pour les grands bassins industriels, comme les pôles de l'innovation durable et rurale que nous proposons, y contribueront.**

Des dispositifs fiables, lisibles, pratiques, permettront aux entreprises de faire les sauts technologiques indispensables grâce notamment à des primes d'aménagement et de compétitivité industrie (PACTINDUSTRIE), ainsi qu'un fonds Auvergne croissance innovation (FACI) destiné à financer la création, le développement des entreprises innovantes. Le commerce et l'artisanat seront également soutenus par des aides adaptées.

S'agissant de **l'agriculture**, composante essentielle de notre économie, nous renouerons le lien de confiance avec les agriculteurs lesquels représentent 8,5% de l'emploi salarié en Auvergne et sont les garants de la vitalité des territoires. Pour cela, nous mettrons en place **un Pacte Agricole sur 10 ans** pour bâtir ensemble l'Agriculture de l'Auvergne du XXIème siècle.

**La formation professionnelle et l'apprentissage forment le second pilier de notre action pour l'emploi.**

Nous développerons les formations par alternance avec l'objectif d'un jeune sur cinq formé par cette voie. D'autre part, nous accompagnerons les entreprises dans leur développement et les salariés dans leur évolution professionnelle, pour faire face à un contexte économique évolutif et mouvant, par des actions de formation ciblées.

Pour l'éducation des jeunes, nous voulons une Région volontariste et assurer les meilleures conditions de travail **pour tous les jeunes, qu'ils soient élèves du secteur public ou privé**. Aucun lycéen ne doit être exclu de la solidarité régionale. Nous rétablirons les programmes d'investissement en faveur des lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat.

La modernisation des établissements dans le cadre **d'une charte régionale éco-lycées**, la réhabilitation des internats et la modernisation des équipements des lycées professionnels, seront nos priorités. **La sécurité des établissements** fera l'objet d'une attention particulière avec **l'équipement en vidéo-protection de l'ensemble des lycées d'ici à 2014**. L'ensemble du parc d'équipements des lycées professionnels sera réhabilité et modernisé.

Nous créerons un **CNAM Lycéens** pour permettre aux jeunes des lycées professionnels souhaitant poursuivre des études supérieures de réaliser leur projet avec les meilleures conditions de réussite, en finançant notamment des heures de cours supplémentaires. Des aides au rattrapage scolaire seront également mises en place.

- **Une région de proximité et de solidarité**

Chaque niveau de collectivité sera reconnu dans sa vocation et son rôle d'aménageur du territoire.

Nous mettrons en place **des contrats de Bourgs centres** pour aider l'investissement des communes en tant que pôle de service, **des contrats ville moyenne** pour renforcer l'attractivité et l'équipement des villes sous-préfectures. Nous reverrons les contrats Auvergne+ et nous renforcerons le soutien régional aux 6 agglomérations comme tête de réseau métropolitain. Nous lancerons un concours de projet innovant « **Auvergnagglo XXI<sup>ème</sup> siècle** ».

Une attention particulière sera réservée à **l'offre de soins sur les territoires** avec, notamment, le soutien à la création de **20 maisons de santé pluridisciplinaires d'ici 2014**, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Nous soutiendrons l'adaptation et la modernisation des Maisons de retraite et développerons l'emploi dans le secteur des services à la personne en lien avec les Conseils Généraux.

Nous mettrons en place un dispositif « **Service +** » afin d'assurer à toute la population auvergnate **un accès aux services résidentiels équivalents** à ceux de la ville en moins de 20 minutes.

Nous ferons de **la culture** un élément déterminant de l'attractivité et du développement de l'ensemble de l'Auvergne en favorisant l'émergence entre autres de **Pôles d'excellence culturelle** qui irrigueront l'ensemble du territoire et contribueront à la création et à la diffusion culturelle. **Le sport** sera soutenu en tant que facteur de rayonnement de la Région, d'animation et de promotion du territoire et d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

- **L'écologie, atout majeur de l'Auvergne**

Dès le mois de juin, nous organiserons **des rencontres de l'Auvergne durable** en partenariat avec le Conseil Economique et Social Régional et les associations représentatives, **pour mettre en place un Grenelle régional de l'environnement**.

Tous nos programmes incluront un **système d'éco-bonus**, qui sera une incitation à s'inscrire dans une démarche de développement durable. **Pour les logements**, nous fixerons un **objectif de baisse de 20% des factures d'énergie** avec un triple objectif : diminuer les consommations d'énergie des bâtiments, accroître le pouvoir d'achat des ménages en diminuant leurs charges de chauffage, favoriser l'emploi dans le BTP.

L'usage de la voiture électrique sera encouragé par une prime de 1000 euros pour leur acquisition en complément des aides de l'Etat, et en encourageant l'installation de bornes de rechargement à proximité des gares notamment.

Nous créerons 4 000 emplois verts d'ici 2014 en lien avec les nouveaux métiers et les nouveaux services à la population. Bien entendu les actions pour préserver le patrimoine naturel seront poursuivies et nous créerons une Maison de la rivière Allier et de l'eau à Vichy.

Chaque année, nous organiserons des Journées du patrimoine naturel et nous proposerons au personnel de la collectivité de conduire des actions pour le développement durable en Auvergne ou participer à des actions conduites par des ONG au titre du développement durable.

- Une Auvergne de l'ouverture et de la modernité

L'Auvergne occupe une place stratégique au centre de la France, au carrefour des échanges européens. L'ouverture de l'Auvergne est un enjeu stratégique pour garantir son développement et son attractivité, mais aussi pour assurer la sécurité des usagers. Cet enjeu nécessite un engagement fort du Conseil régional.

Nous participerons à hauteur de 40 millions d'euros aux côtés de l'Etat et des Départements pour accélérer la modernisation et la sécurisation des routes nationales et des itinéraires d'intérêt régional, notamment la RN 122 dans le Cantal, la RN 7 dans l'Allier, les RN 102 et 88 en Haute-Loire.

Nous nous engagerons résolument sur le projet majeur de la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon avec l'objectif d'une arrivée du TGV en gare de Clermont-Ferrand en 2020. Parallèlement, nous poursuivrons l'effort en faveur de la rénovation des voies ferrées auvergnates en prévision de l'arrivée du TGV, ainsi que de la modernisation et sécurisation des gares. Un fonds de réserve sera constitué pour financer les équipements connexes à l'arrivée du TGV. La politique régionale multimodale sera accrue. Nous mettrons en place un billet unique avec une offre horaire coordonnée et une politique tarifaire attractive. Nous mettrons en place une commission spécifique composée de Conseillers régionaux et de membres du CESR sur les politiques de transport.

Nous finaliserons la couverture en haut-débit et lancerons un plan Très Haut Débit avec l'Etat dans le cadre du Grand Emprunt.

Le rayonnement de l'Auvergne passe également par ses universités et ses laboratoires de recherche.

La Région d'engagera pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le PRES devra rassembler à terme l'ensemble des universités et grandes écoles autour de projets fédérateurs et innovants..

En parallèle, nous créerons un Institut Français du Développement Durable, école d'ingénieurs de niveau national et européen sur les nouveaux métiers liés au bâtiment et à l'énergie.

Nous favoriserons la création d'une Métropole régionale de dimension européenne au centre de la France, répondant aux exigences de lisibilité du territoire auvergnat et

renforçant l'attractivité de la Région en finançant des équipements d'envergure, notamment en lien avec l'arrivée du TGV.

- **Une gestion rigoureuse et efficace : Pour une Région responsable**

Nous souhaitons mettre en œuvre ces actions en respectant sur la mandature un pacte de stabilité fiscale, en maîtrisant l'endettement de la Collectivité et en redéployant les crédits au sein des programmes existants. L'investissement sera privilégié. Chaque année une évaluation de nos dispositifs sera effectuée pour assurer l'efficacité de l'action publique et optimiser l'utilisation des crédits régionaux.

Notre objectif est de promouvoir l'Auvergne du rassemblement et non du démembrement. Nous prônons en cela la confiance et le respect de tous les acteurs locaux pour la réussite de l'Auvergne et des Auvergnats.

C'est à chacun d'entre nous de travailler à ce que la force de l'espoir efface la résignation de la crainte.

Notre programme vise à préparer l'Auvergne de l'avenir en renouant avec la culture du développement et en favorisant la valorisation des talents de chacun.

A handwritten signature in black ink, reading "Marleix", written in a cursive style. The signature is underlined with a single horizontal line.

Alain MARLEIX



Ce document est disponible  
au Secrétariat de l'Assemblée  
Conseil régional d'Auvergne  
13/15, avenue de Fontmaure – BP 60  
63402 CHAMALIÈRES CEDEX